

LES DOSSIERS PRIORITAIRES DE LA TRÉAQ EN 2022-2023

1. LE POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE

- 1.1 **Planifier et déposer une nouvelle offre de services au ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) pour la réalisation de notre mission** afin d'assurer une continuité des activités après mars 2023.
- 1.2 **Agir comme acteur de premier plan** auprès du **MEQ** dans l'élaboration de son projet de **modernisation de la formation professionnelle (FP)** et contribuer à sa mise en œuvre.
- 1.3 Poursuivre notre collaboration visant la modernisation du processus d'élaboration des programmes d'études en formation professionnelle. **Soutenir et optimiser, en amont, le travail des agents de liaison (ADL)** dans le contexte des consultations émanant du **Comité national des programmes d'études professionnelles et techniques (CNPEPT)**.
- 1.4 Poursuivre les **travaux concernant une union éventuelle** de la TRÉAQ et de la Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ) et assurer une **communication transparente et fluide avec les membres** dans toutes les étapes du processus.

2. LE SOUTIEN AU RÉSEAU

- 2.1 **Positionner et déployer la nouvelle Équipe-choc organisationnelle multidisciplinaire** en favorisant la promotion de ses services et en mettant en place des processus harmonisés, cohérents et optimisés.
- 2.2 **Maintenir les plus hauts standards de qualité en termes d'accompagnement et développer une offre de formation riche et diversifiée pour nos membres, et ce dans tous nos secteurs (FP, formation générale des adultes [FGA] et formation de base en entreprise [FBE]).**
- 2.3 Pour l'édition 2023, poursuivre l'**organisation du colloque conjoint annuel** en collaboration avec la Commission professionnelle de la formation générale, professionnelle et aux entreprises (CPFGPE) et **évaluer l'intérêt d'y greffer d'autres partenaires**.

3. LA COLLABORATION AVEC LE RÉSEAU ET AVEC NOS PARTENAIRES

- 3.1 **Adapter notre offre de services en FBE, en collaboration avec Formation Québec en réseau (FQR)**, considérant le contexte politique actuel relié aux compétences du futur. **Veiller également à la pérennité de ce service** dans le cadre du renouvellement de l'entente mission.
- 3.2 **Collaborer de façon accrue avec les différents services nationaux** tels que celui des Services Éducatifs Complémentaires (SEC) et des Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) afin d'offrir **une réponse concertée et complémentaire** au réseau.

4. LA DIFFUSION DE L'INFORMATION ET NOS COMMUNICATIONS

- 4.1 **Favoriser le partage d'expertise** parmi nos membres et faire rayonner leurs services, par différents moyens.
- 4.2 Afin de demeurer connectés au réseau en continu, **maintenir une communication** régulière, fluide et bidirectionnelle **avec tous nos membres**.